



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

La Ville organise des visites guidées d'un chantier mis à ban

Visiter la Collégiale autrement

Dans le cadre des festivités du Millénaire, le Service de l'urbanisme de la Ville propose des visites insolites de la Collégiale de Neuchâtel et de son chantier, en collaboration avec l'Office cantonal de la protection des monuments et des sites et la commission technique de la Collégiale. L'édifice religieux actuellement en restauration vaut le coup d'œil d'autant plus qu'il a été tout spécialement emballé et décoré aux couleurs du Millénaire.

Les rendez-vous proposés offrent une occasion exceptionnelle de visiter des lieux habituellement fermés au public et de bénéficier des explications des spécialistes œuvrant à la restauration de l'édifice. Ils permettent également de jeter un nouveau regard sur l'évolution architecturale de l'édifice depuis le 12^e siècle, sur son histoire, sur les œuvres d'art qu'il renferme et sur les problèmes et choix auxquels sont confrontés les responsables des travaux de conservation-restauration.

Les explications données en première partie de visite s'adressent à un large public. En revanche, le parcours, par petits groupes, sur des échafaudages impressionnants requiert d'avoir une bonne condition physique, de ne pas être sujet au vertige et de porter des chaussures adaptées. De la patience pourrait également être nécessaire en cas de forte affluence! L'accès aux échafaudages est interdit aux enfants de moins de 12 ans. Les mineurs de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Ces visites commentées constituent par ailleurs une excellente occasion d'approcher le chantier normalement interdit d'accès au public puisque mis à ban par un arrêté du Conseil d'Etat. Malgré les différents panneaux installés à ses abords, la direction des travaux constate que de nombreuses personnes bravent régulièrement l'interdit et se mettent en danger. Un tel chantier avec ses échafaudages reste un lieu dangereux. Un système de détection de présence a été installé et toute tentative d'intrusion est

désormais immédiatement transmise à une centrale d'alarme qui se charge de faire interpellier les contrevenants. Ceux-ci seront systématiquement dénoncés.

Visites commentées thématiques, les lundis suivants à 17h00 et 18h30 :

Lundi 2 mai: **Restaurer la Collégiale, comment et pourquoi?**, par Christophe Amsler, Danilo Mondada et Orlando Agustoni, architectes

Lundi 16 mai: **La construction de la Collégiale aux 12^e et 13^e siècles vue par l'archéologie**, par Christian de Reynier, archéologue à l'Office cantonal de la protection des monuments et des sites

Lundi 30 mai: **La restauration de la Collégiale au 19^e siècle**, par Claire Piguet, historienne des monuments à l'Office cantonal de la protection des monuments et des sites

Lundi 6 juin: **Les monuments funéraires et les sépultures à la Collégiale**, par Christian de Reynier, archéologue à l'Office cantonal de la protection des monuments et des sites, et Lucie Steiner, archéologue (attention : pas d'accès aux échafaudages !)

Lundi 27 juin: **Pourquoi une collégiale à Neuchâtel?** par Jean-Daniel Morerod, professeur à l'Université de Neuchâtel (attention : pas d'accès aux échafaudages !)

Lundi 11 juillet: **La pierre jaune de Neuchâtel et la Collégiale**, par Bénédicte Rousset, géologue

Lundi 25 juillet: **Les vitraux de la Collégiale**, par Stefan Trümpler, directeur du Centre suisse de recherche et d'information sur le vitrail, Romont (attention : pas d'accès aux échafaudages !)

Lundi 15 août: **La restauration des façades de la Collégiale**, par les architectes et conservateurs-restaurateurs mandatés

Lundi 29 août: **Les sculptures romanes et gothiques de la Collégiale**, par Guido Faccani, archéologue

La Collégiale à portes ouvertes:

Samedis 18 juin et 2 juillet, 13h00-17h00: **Portes ouvertes du chantier de la Collégiale**

Samedi 11 et dimanche 12 septembre, 13h00-17h00: **Journées européennes du patrimoine à la Collégiale**

Neuchâtel, le 27 avril 2011

Direction de l'urbanisme et de l'environnement

Renseignements complémentaires : Fabien Coquillat, architecte communal adjoint, tél. 032 717 76 61
courriel : fabien.coquillat@ne.ch

Pascal Solioz, chef des constructions, tél. 032 717 76 81
courriel : pascal.solioz@ne.ch